

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

À Travers Nos Régions

PORT-GENTIL : JOURNÉE DE CONSULTATIONS MÉDICALES GRATUITES



Photo : Jean Paulin Allogo

ORGANISÉE par la pastorale de santé du diocèse de Port-Gentil, la 15e édition de la Journée de consultations médicales gratuites s'est déroulée dernièrement dans la concession de la cathédrale Saint-Louis. Au menu : des consultations en pédiatrie, en médecine générale, en gynécologie (avec dépistage des cancers féminins) et du diabète ; ainsi que la vaccination des enfants, etc. Certains malades ont reçu des premiers soins et des médicaments avant d'être orientés vers les structures médicales plus appropriées pour un meilleur suivi. Malgré la longue attente, nombreux sont repartis visiblement satisfaits d'en savoir plus sur leur bon état de santé, ou d'avoir bénéficié gratuitement de médicaments. Cette initiative, a-t-on appris, est liée à la Journée mondiale des malades, créée en 1992 par le pape Jean Paul II, et célébrée le 11 février de chaque année, jour de la fête de Notre-Dame de Lourdes en France. Dans son message, le pape François rappelle que "les personnes malades sont au centre du peuple de Dieu qui avance avec elles comme prophétie d'une humanité où chacun est précieux et où personne n'est à exclure."

KANGO : L'URGENCE DE RÉHABILITER LA SALLE POLYVALENTE



Photo : AEN

VUE de l'extérieur, la salle polyvalente de la ville de Kango conserve son lustre habituel. Bâtie sur deux niveaux, elle continue à briller de son charme, en dépit d'une peinture défraîchie dans son ensemble. Mais ces apparences sont trompeuses. Depuis quelques années, l'intérieur de ce bel investissement est devenu un sujet de grande préoccupation pour les autorités locales, en raison de son état de dégradation très avancé. Si les murs et certaines parois mineures ne sont pas trop à plaindre, c'est le carrelage qui s'est complètement détérioré. Le rez-de-chaussée, dans toute sa superficie, a perdu tous ses carreaux, ainsi qu'une bonne partie de la surface de l'étage. Or, cet édifice joue un grand rôle, accueillant de grandes réunions et les célébrations de mariages. Et c'est maintenant dans un cadre complètement délabré que se tiennent désormais les événements. D'où l'intérêt d'une réhabilitation urgente de ce magnifique bâtiment du Centre administratif du chef-lieu du département du Komo-Kango.

JPA & ENA

Franceville/Chambre provinciale des comptes : installation des magistrats et greffiers

Nadège ONTOUNOU
Franceville/Gabon

LA rentrée judiciaire 2022-2023 de la Chambre provinciale des comptes de Franceville a été marquée, le 16 février 2023, par une audience solennelle d'installation de 4 magistrats et 2 greffiers, promus et affectés au sein de ladite juridiction. C'était en présence du gouverneur du Haut-Ogooué, Jacques-Denis Tsanga.

La présidente de cette juridiction, Anna-Lucie Ndong, a présenté la nouvelle loi organique n° 0003/2 022 fixant l'organisation, la composition, la compétence et le fonctionnement des juridictions de l'Ordre financier. Et a rappelé les missions dévolues à la Chambre provinciale des comptes, qui sont principalement axées sur "le contrôle de la gestion des finances publiques locales".

"Au regard des attentes de la

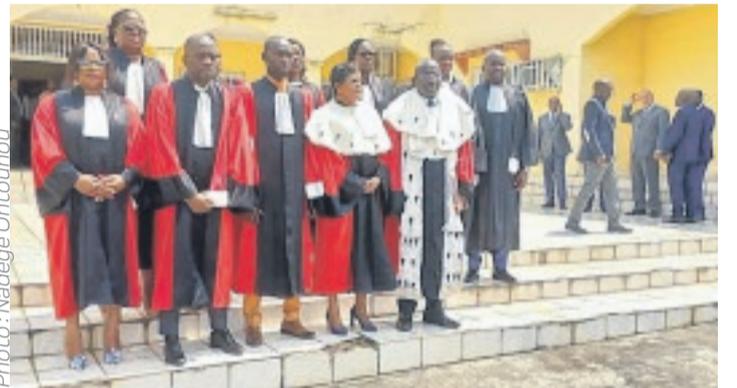


Photo : Nadège Ontounou

Après l'installation à la Chambre des comptes de Franceville.

société, les juges financiers doivent désormais juger les comptes déposés en état d'examen à la Chambre provinciale des comptes, dans un délai de cinq ans. Nos avis seront sollicités sur la régularité des actes des comptables, les obligations du comptable en matière de recettes et de dépenses, la sincérité des écritures et des procédures comptables, la régularité des actes de gestion des ordonnateurs. Je vous invite à cultiver les valeurs du juge financier

pour une production des actes en quantité et en qualité", a souligné la présidente.

La Chambre provinciale des comptes de Franceville a compétence sur la province de l'Ogooué-Ivindo. En matière juridictionnelle, elle est chargée de juger les comptes des comptables publics, des collectivités locales et des établissements publics, de déclarer et d'apurer les gestions de fait, de sanctionner les fautes de gestion et de prononcer des amendes

Bendjé/Canton Anengue : Hass Nziengui échange avec sa base

Serge YACKELE MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

LES militants du Parti démocratique Gabonais (PDG) du canton Anengue (département de Bendjé), étaient réunis dernièrement dans la salle de conférences du Conseil départemental de Bendjé, sur invitation de leur député Hass Alphonse Nziengui.

La rencontre s'est tenue en présence des hiérarques locaux du PDG, dont le secrétaire provincial par intérim, Ferdinand Ndo-Ella. Objet de ces retrouvailles : vulgariser la politique du "Distingué camarade président" Ali Bongo Ondimba et parler des élections qui pointent à l'horizon. Le parlementaire a développé en cinq points la méthode de vulgarisation : le contexte et le



Photo : Koumaus

L'assistance lors de la rencontre avec le député Hass Nziengui.

bien-fondé de cette rencontre, et les raisons de soutenir le "candidat naturel" de la majorité. En effet, selon le député Hass Nziengui, "Ali Bongo Ondimba se pose comme le candidat crédible. Et pour sa réélection, j'invite les filles et fils du canton Anengue, du département de Bendjé et de l'Ogooué-Maritime à la culture de la solidarité, de l'unité et de la cohésion".

Avant de lever la séance, Gabriel Tchango, en sa qualité de membre du comité permanent

du bureau politique du PDG, a appelé au rassemblement des composantes sociales de la province autour d'un idéal commun afin d'animer et d'accompagner l'Ogooué-Maritime dans son développement.

"Additionnons nos efforts autour d'un objectif commun en écartant nos différences pour parvenir à faire ce que nous n'avons jamais fait par le passé", a martelé celui qui est de surcroît maire de Port-Gentil.